

# Forte

Colle organique minérale certifiée, éco-compatible pour la pose du parquet de petit format et de format moyen.

Forte présente un mélange d'une rhéologie qui garantit des niveaux de sécurité élevés pour la pose rapide de parquets mosaïques, sur chants, lames, et parquet massif de format moyen dans des essences de bois stables sur supports absorbants.



**SLC**  
TECHNOLOGY



## Rating 5

1. Très facile à étaler et thixotropie supérieure
2. Prise rapide
3. Spécifique pour supports minéraux
4. Idéal pour planchers chauffant.

- ✓ Regional Mineral  $\geq 30\%$
- ✓ VOC Low Emission
- ✓ Solvent  $\leq 5$  g/kg
- ✓ Low Ecological Impact
- ✓ Health Care

---

## Domaines d'application

### → Destination d'usage :

Pose à résistance élevée de sols en bois d'espèces ligneuses stables:

#### Sols :

- parquet mosaïque, parquet industriel et selon EN 13488 et EN 14761
- éléments en bois massif sans emboîtement, lamparquet, lames et selon EN 13227

#### Supports :

- chapes à base de ciment ou réalisées avec Keracem Eco ou Keracem Eco Prontoplus
- panneaux en bois

Sols intérieurs à usage privé, commercial. Idéal pour planchers chauffant.

Pour la pose de parquet préfini et pour la pose de parquet massif de bois très nerveux (hêtre, érable, frêne...). À l'extérieur ou sur des fonds sujets aux remontées d'humidité, sur les fonds chauffants non opportunément préparés, sur les fonds en anhydrite et sur les fonds non absorbants.

---

## Mode d'emploi

### → Préparation des supports

Les supports doivent être absorbants, compacts, solides, plans, non excessivement rugueux.

En outre, ils doivent être dimensionnellement stables, non déformables, secs, exempts de remontées d'humidité, exempts de fissures, propres, sans substances détachables et sans poussière. Les chapes à base de ciment doivent présenter une humidité résiduelle maximale de 2% ou 1,7% si elles contiennent des installations de chauffage. Les chapes à base de ciment qui sont superficiellement poudreuses, qui présentent des parties poudreuses ou faibles doivent être traitées avec Active Prime Fix selon les indications de la fiche technique. Les fonds de type absorbant à base de ciment contenant une installation de chauffage doivent être traités avec Active Prime Fix selon les indications de la fiche technique.

En général, les fonds en anhydrite et les fonds contenant des installations de chauffage ne peuvent pas être imperméabilisés et/ou nivelés avec des autonivelants à base de ciment et/ou à base de plâtre. Les fonds non plans ou excessivement rugueux doivent être régularisés et/ou rectifiés avec des produits adaptés comme

Keralevel Eco Ultra, Planogel Rheo ou Flowtech Plus. Avant d'utiliser les produits susmentionnés, consulter attentivement leurs fiches techniques.

### → Préparation

Produit prêt à l'emploi. Mélanger avant l'emploi.

### → Application

Appliquer uniformément sur le fond avec spatule n° 4. Appliquer l'adhésif sur des surfaces limitées dans lesquelles le parquet puisse être posé sur la couche d'adhésif frais en exerçant une pression appropriée pour garantir le contact complet et uniforme avec l'adhésif, en évitant qu'il remonte le long des bords des éléments. Laisser un espace de dilatation entre le sol en bois et les murs (ou autres éléments verticaux) de ≈ 7-10 mm.

### → Nettoyage

Le nettoyage des résidus de Forte encore frais sur les surfaces doit être effectué avec de l'eau. Nettoyer les outils avec de l'eau. Après durcissement, l'adhésif ne peut être éliminé que mécaniquement.

## Autres indications

- Faire adapter le parquet à poser aux conditions ambiantes des locaux de pose.
- L'humidité des éléments du parquet traditionnel à poser doit être comprise entre 7-11%.
- Avant la pose, procéder à la mesure de l'humidité du fond à l'aide d'un hygromètre à carbure.
- Avant la pose mesurer la température ambiante et celle du fond qui doivent être supérieures à la valeur de la température minimale d'utilisation indiquée dans les données techniques.
- En plus des indications susmentionnées, suivre les instructions spécifiques fournies par le fabricant du parquet.

## Certifications et labels



\* Émission dans l'air intérieur Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

## Cahier des charges

La pose en œuvre certifiée, à haute résistance de parquet mosaïque, industriel, lamparquet et lames de moyen format d'espèces ligneuses stables sera réalisée avec un adhésif organique minéral éco-compatible monocomposant, contenant peu d'eau, à prise rapide, GreenBuilding Rating 5, type Forte de Kerakoll Spa. Le support de pose devra être absorbant, toujours sec, compact, sans parties friables, propre et sec et avoir déjà effectué les retraits de séchage. Pour la pose utiliser une spatule dentée \_\_\_\_ pour un rendement moyen de  $\approx$  \_\_\_\_ kg/m<sup>2</sup>.

### Données techniques selon Norme de Qualité Kerakoll

Aspect	pâte de couleur rouvre
Emballage	seau 15 kg
Conservation	$\approx$ 12 mois à partir de la date de production dans l'emballage d'origine et non ouvert
Avertissements	craint le gel, éviter l'exposition directe au soleil et aux sources de chaleur
Températures d'application	de +10 °C à +30 °C
Temps ouvert	$\approx$ 20 min.
Délai avant ouverture à la marche	$\approx$ 12 heures
Délai avant ponçage	$\approx$ 10 jours (après la stabilisation complète du parquet)
Consommation	$\approx$ 600 – 1000 g/m <sup>2</sup>

Mesure des caractéristiques à une température de +23 °C, 50% H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions spécifiques de chantier: température, ventilation, absorption du support.

---

**Performances**

---

**Qualité de l'air à l'intérieur (IAQ) COV - Émissions de substances organiques volatiles**

---

Classification	EC 1 plus GEV-Emicode	Cert. GEV 1687/11.01.02
----------------	-----------------------	-------------------------

---

---

## Avertissements

- Produit à usage professionnel
  - se conformer aux normes et dispositions locales en vigueur
  - pendant l'utilisation, suivre les normes et les instructions de sécurité en vigueur
  - la température, l'humidité ambiante, la ventilation, l'absorption du fond et le matériel de pose peuvent varier le délais d'utilisation et de prise de l'adhésif
- en cas de besoin, demander la fiche de données de sécurité
  - pour tout ce qui n'est pas prévu, consulter le Kerakoll Worldwide Global Service +39-0536.811.516 – [globalservice@kerakoll.com](mailto:globalservice@kerakoll.com)



Les données relatives aux Rating se réfèrent au GreenBuilding Rating Manual 2013. Ces informations ont été mises à jour au mois de juin 2023 (réf. GBR Data Report – 06.23). Elles pourraient être sujettes à des intégrations et/ou des variations dans le temps de la part de KERAKOLL SpA. Pour connaître les éventuelles actualisations, consulter le site [www.kerakoll.com](http://www.kerakoll.com). KERAKOLL SpA n'est donc responsable de la validité, de l'actualité et de la mise à jour de ses informations que si elles proviennent directement de son site. La fiche technique repose sur nos dernières connaissances techniques et de mise en œuvre. Toutefois, dans l'impossibilité d'intervenir directement sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux, elles représentent des indications de caractère général qui n'engagent en aucune façon notre société. Par conséquent, il est conseillé d'effectuer un essai préalable afin de vérifier l'aptitude du produit à l'utilisation prévue.